

41e Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux - Strasbourg, France, 26 - 28 October 2021

Communication de Leendert Verbeek, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Seul le prononcé fait foi

26 octobre 2021

Mesdames et Messieurs les membres du Congrès,

Comme je le déclarais à l'ouverture de la session, je suis heureux que nous puissions nous réunir en présentiel après ce qui semble être une très longue période.

Tout au long de cet épisode, nous avons adapté nos méthodes de travail pour assurer le maintien de l'activité et continuer à remplir notre rôle. Nous y sommes parvenus de mieux en mieux et je ne peux que vous remercier, vous tous et les équipes en coulisse, d'avoir fait en sorte que cela soit possible.

Mais une assemblée politique comme la nôtre se fonde sur les échanges interpersonnels, et cette session est une étape importante du retour à la nouvelle normalité.

Au début du mois, nous avons également tenu la réunion du Bureau du Congrès en présentiel à Višegrad, en Hongrie. C'était une réunion importante, car nous avons pu nous réunir physiquement, mais aussi parce que nous avons entamé une réflexion sur le Congrès et ses méthodes de travail. Cette réflexion porte sur la situation actuelle du Congrès et vise à proposer une voie à suivre pour renforcer la capacité du Congrès à remplir son rôle et à produire des résultats. Nous poursuivrons ce travail au cours des prochaines réunions du Bureau et je vous rendrai compte des résultats des discussions et des suites à donner jeudi matin, après la clôture officielle des travaux de la session.

Le Congrès continue à mettre en œuvre ses priorités et à mener ses activités statutaires, qu'il s'agisse du suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale ou de l'exécution du programme de travail des commissions. Un certain nombre de rapports importants seront examinés au cours de la session, comme vous l'avez vu sur l'ordre du jour.

En outre, le Congrès a observé les élections locales au Maroc et en Géorgie, et observera les prochaines élections au Danemark. Il continue à mener des activités de coopération dans les États membres et au-delà.

Pour ma part, je m'efforce de renforcer la visibilité du Congrès, notamment en ce qui concerne les discussions en cours sur le projet de Programme et Budget du Conseil de l'Europe. J'ai tenu un grand nombre de réunions avec des Représentants permanents auprès du Conseil de l'Europe et avec des institutions de l'Organisation. J'ai également participé à plusieurs cérémonies organisées par le Conseil, et fait des déclarations à l'occasion de dates importantes telles que la Journée internationale de la démocratie ou le 60e anniversaire de la Charte sociale européenne. Lors de mon séjour en Hongrie pour la réunion du Bureau, j'ai également effectué une visite de travail auprès des autorités hongroises.

Chers collègues, nous sommes tous convaincus de la valeur du travail que nous accomplissons ici au Congrès. La Charte européenne de l'autonomie locale est un traité international sans équivalent, unique en son genre au niveau mondial. Elle témoigne de l'importance que le Conseil de l'Europe et ses États membres attachent à l'autonomie locale. Ce trait distinctif du Conseil de l'Europe, voulu dès sa création, a ensuite inspiré d'autres organisations internationales.

Toutefois, notre travail ne peut avancer que si nous disposons de ressources suffisantes. C'est pourquoi j'en appelle encore une fois à tous les présidentes et présidents de délégation pour qu'ils mobilisent le soutien de leurs autorités afin que le Congrès reçoive les ressources nécessaires, conformément à la recommandation budgétaire que nous avons adoptée en mars dernier.

Ce processus alimentera des propositions de réformes concernant la visibilité, l'organisation pratique et le rôle du Congrès. Mon objectif est de garantir la pérennité des efforts du Congrès en cette période mouvementée. Cela implique de quitter notre zone de confort et de prendre des décisions fondamentales pour que nos travaux demeurent accessibles et d'actualité.

Les incertitudes et les doutes sont nombreux, mais les tâches auxquelles le Congrès pourrait s'atteler ne manquent pas, et je suis convaincu de votre engagement en faveur de notre travail. Que vous participiez à cette session à distance ou en personne ici à Strasbourg, j'ai toute confiance en votre capacité à en faire, comme toujours, un lieu d'échanges stimulants sur la démocratie locale et régionale. Nous le devons à tous les maires, conseillers municipaux et élus régionaux qui se sont trouvés en première ligne de la pandémie et qui doivent aujourd'hui faire face à de nombreux défis sociaux et sanitaires ainsi qu'à des tendances centralisatrices.